

SUD Aérien, SUD Emploi PACA, SUD RTM, SUD Culture, SUD STMicro, SUD Santé Sociaux, SUD Recherche EPST, SUD-Rail PACA, SUD FPA, SUD ISM, SUD Formation Professionnelle, SUD Etudiant, SUD BT, SUD Education, SUD INSEE, UNIRS, SUD Travail Affaires Sociales, SUD Canon, SUD-PTT, SDACAP/SUD CAM, Solidaires Météo, SUD CCRF, SUD Collectivités Territoriales, SNJ 13, Solidaires Industrie, SUD France 3, Solidaires Finances Publiques, Solidaires Douanes, SUD-Solidaires Veolia Propreté, SUD-Solidaires Proxiserve Veolia Habitat Services, Solidaires Informatique, SUD-Solidaires Urbaser (ex ISS Environnement), SUD RDT 13, Solidaires Sud Moteurs, SUD Transgourmet, SUD Sûreté Marseille-Provence, SUD-Solidaires Dipta, SUD Polycéo (ex Derichebourg), SUD Truffaut, SUD Autobus Aixois, SUD Isopro Sécurité, SUD Eiffage, SUD Tour de Valt, SUD Kéolis, SUD Grands Garages de Provence Peugeot ...

Union  
syndicale  
**Solidaires**

## Bouches du Rhône

29, bd Longchamp - 13001 – Marseille / 04 91 91 90 53  
[solidaires.13@orange.fr](mailto:solidaires.13@orange.fr) / [www.solidaires13.net](http://www.solidaires13.net)

*Ordonnances réformant le code du travail :*

# Refusons la « médecine » du MEDEF !

*Licenciements facilités, indemnités prud'homales plafonnées, disparition des CHSCT, création de la « rupture conventionnelle collective », extension des « CDI de chantier », accords compétitivité-emploi renforcés, accords d'entreprises primant sur le code du travail, plan social simplifié, référendum à l'initiative de l'employeur...*

## **Le MEDEF en avait rêvé, Macron l'a fait !**

**Au prétexte de lutter contre le chômage**, les ordonnances réformant le code du travail vont encore plus loin dans le libéralisme, et comme dans tous les pays où ces vieilles recettes ont été appliquées, la précarité et le nombre de travailleurs pauvres vont augmenter.

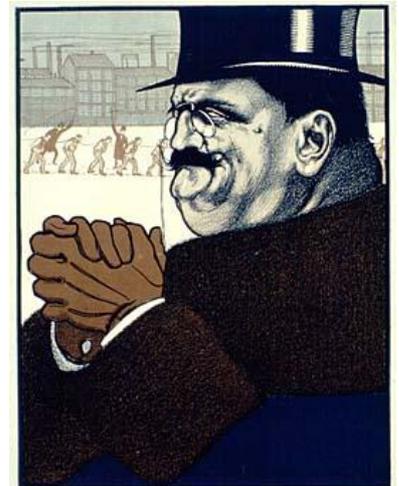
**Car qui peut songer sérieusement que faciliter les licenciements puisse favoriser les embauches ?**

« **Renforcer le dialogue social** » : c'est le 2<sup>ème</sup> mensonge des ordonnances. La fusion des instances représentatives du personnel, en réduisant leurs moyens de fonctionnement, y compris financiers, va rendre impossible la prise en charge de toutes leurs prérogatives : économique, santé, sécurité, hygiène, condition de travail...

**La suppression des CHSCT, alors que plus de 600 travailleurs meurent chaque année au travail, est tout simplement irresponsable.**

« **Apporter de nouveaux droits et de nouvelles protections aux salariés** » : c'est le contraire ! Ce sont les pouvoirs de l'employeur qui sont décuplés. Contrat de projet, de mission, à la tâche, le CDI est attaqué de toute part. Les licenciements pourront ne plus être motivés, avec la création d'un « droit à l'erreur » patronal, qui permettrait de rectifier et formuler la motivation du licenciement jusque devant le juge.

**La limitation des sanctions contre les licenciements sans cause réelle et sérieuse permet aux patrons voyous de provisionner pour se débarrasser de salariés gênants.**



« Donner la priorité aux TPE et PME » : c'est faux ! Ce sont les grands groupes qui vont rafler la mise. Les dividendes du CAC 40 versés aux actionnaires (40,6 milliards de dollars au 2<sup>nd</sup> trimestre...) risquent d'exploser.

**Permettre à chaque entreprise d'un même secteur d'activité de fixer ses propres règles en matière de salaires, d'horaires, d'heures supplémentaires, de contrats précaires, organise un dumping social ou les sous-traitants seront les grands perdants.**

Le périmètre des plans sociaux et leurs motifs économiques ne seront plus appréciés au niveau international, mais national.

**Ainsi une multinationale richissime pourrait mettre en faillite sa filiale en France.**

## **Riposte générale contre cette loi Travail 2 !**

De la réforme des retraites par ordonnance en 1995 au CPE (contrat première embauche) passé au forceps par 49-3 en 2006, le mouvement social par ses mobilisations a su repousser des attaques rétrogrades du même type que celle que le gouvernement veut nous imposer aujourd'hui.

Certes, l'année dernière, malgré une mobilisation massive et le soutien d'une grande majorité de citoyens, la lutte contre la loi Travail ne s'est pas soldée par une victoire. Mais ce n'est pas une raison pour rester passifs face à un gouvernement qui a décidé d'annuler 150 ans de luttes sociales pour nos droits ! **D'autant qu'après cette attaque contre le droit du travail, le chantier de démolition va se poursuivre : ce sera au tour de la fonction publique et des services publics, de la protection sociale, des retraites...**

## **Luttons pour le progrès social !**

Face à l'offensive du gouvernement et du MEDEF, il y a urgence à organiser la contre-attaque, où nous serons encore plus uni-e-s et déterminé-e-s pour gagner !

Face à la régression sociale généralisée, c'est une nécessité de stopper ce « rouleau compresseur libéral » et de porter nos revendications pour continuer d'aller vers le progrès social. Ensemble, revendiquons :

- ▶ *Un salaire minimum à 1700 euros net et une hausse générale des salaires de 300 euros*
- ▶ *Les 32 heures sans perte de salaire avec embauches correspondantes*
- ▶ *La continuité des droits et revenus entre deux emplois*
- ▶ *Le maintien et le développement des services publics*

**Le mardi 12 septembre 2017**

**A l'appel de la CGT, Solidaires, FSU, UNEF, UNL**

**Toutes et tous en grève et dans la rue !**

**Manifestation unitaire et interprofessionnelle  
A Marseille à 10h30 au Vieux-Port**